



**Ville de Schiltigheim**  
**Service des Affaires Scolaires**  
**Année Scolaire 2019 - 2020**  
**Inscription dans une école publique de Schiltigheim**

**Maternelle :** Petits  Moyens  Grands  **Elémentaire :** CP  CE1  CE2  CM1  CM2   
Classe – de 3 ans Ecole Victor HUGO  Classe – de 3 ans Ecole KLEBER  Classe – de 3 ans Ecole Normandie

**ENFANT :** Nom : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : ..... A : .....  masculin  féminin  
 **Autorise** la diffusion de l'image et de la voix  **N'autorise pas** la diffusion de l'image et de la voix

**PERE :** Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Commune : .....  
Tél dom. : ..... Port. : .....  
Courriel : .....  
Profession : ..... Tel. : .....  
Nom et adresse de l'employeur : .....  
.....

**MERE :** Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Commune : .....  
Tél dom. : ..... Port. : .....  
Courriel : .....  
Profession : ..... Tel. : .....  
Nom et adresse de l'employeur : .....  
.....

### Situation familiale des parents :

Marié  Divorcé  Séparé  Monoparentale  Vie Maritale

**En cas de séparation ou de divorce, veuillez préciser qui a la garde de l'enfant**

Père  Mère  Garde alternée  Autre  Précisez : \_\_\_\_\_

### **Pièces originales à joindre au dossier :**

- Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant datant de moins de 3 mois, (dans le cas où l'enfant serait né à l'étranger, merci de fournir un acte traduit par un traducteur assermenté).
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois : facture d'électricité ou facture de gaz ou bail de location ou quittance de loyer ou dernière notification de la CAF
- En cas de séparation ou divorce du père et de la mère : un jugement ou une convention qui fixe la résidence de l'enfant

### **ENGAGEMENT DES PARENTS :**

***J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements notés ci-dessus et m'engage à signaler à la Ville de Schiltigheim tout changement dans la situation de l'enfant au cours de sa scolarité.***

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L. 433-19 et L. 441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L. 313-1 et L. 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

En application de la loi du 06/01/1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous êtes informés que :

- ✓ Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n° 91-220 de l'Education Nationale en vue de la scolarisation des enfants.
- ✓ Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de Schiltigheim, de l'Education Nationale et de la Recette des Finances.
- ✓ Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

« Lu et approuvé » le représentant légal de l'enfant

Schiltigheim, le \_\_\_\_\_

Père : \_\_\_\_\_

Mère : \_\_\_\_\_

Tuteur Légal : \_\_\_\_\_